Le Dahir de 1976 : toutes les bonnes choses ont une fin…

Compte Test - 2012-04-16 06:46:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le syndicat régional des pharmaciens d'officine de la région d'Oujda a organisé les 6 et 7 avril, ses 9émes journées pharmaceutiques ainsi que la 3éme édition de son prix scientifique. Lors de cette rencontre très attendue par les pharmaciens de la région, le professeur Jamal Taoufik a présenté un projet de régionalisation du Conseil de l'Ordre en présence de M. Abdelhkim Zalim, chef de la division de la pharmacie, M. Rachid Lamrini, président du COPFR (1), M. Oualid Amri président de la FNSPM (2) et trois pharmaciens députés.

Bien que de nombreux représentants syndicaux et ordinaux n'aient pas été impliqués dans l'élaboration de ce projet, Il n'en reste pas moins qu'il faut saluer ce travail qui pourrait constituer un point de départ pour l'élaboration d'un projet de régionalisation qui répond aux attentes de toutes les composantes de la profession. Le débat ayant suivi la présentation de ce projet a cependant mis en exergue certaines divergences. La représentativité des pharmaciens d'officine au sein du conseil national et l'approche à adopter vis à vis des textes d'application ont été largement débattus. En effet, Les initiateurs de ce texte sont tiraillés entre un Dahir qui comporterait des détails qui ne devraient en principefigurer que sur ses textes d'application, et dans ce cas de figure on se retrouve avec un Dahir qui nous liera les mains pendant au moinsdeux ou trois décennies. L'autre option est de laisser certains détails comme le mode électoral pour les décrets et arrêtés d'application en courant le risque d'avoir à attendre trop longtemps la promulgation de ces textes d'application.

En réalité, des points aussi importants ne devraient pas nous empêcher de continuer à ½uvrer ensemble pour la promulgation d'un dahir permettant à l'instance ordinale d'être en phase avec les nombreuses missions que la loi 17-04 lui a conférées.

En 2006, la plupart des responsables syndicaux et ordinaux s'étaient retrouvés à Moulay Yaacoub pour étudier le code du médicament et de la pharmacie. Ce conclave a été fructueux puisqu'on lui doit de précieux amendements qui ont été apportés à la mouture initiale de la loi 17-04. Onespère que nos représentants feront de même pour le projet de régionalisation des conseils.

Ceci dit, un texte réglementant les conseils, aussi parfait soit-il, ne suffirait pas, à lui seul, à venir à bout de tous les maux qui gangrènent notre profession. Sans compter que nos instances auraient pu fonctionner presque normalement avec le Dahir de 1976, si les egos démesurés, la cupidité et l'irresponsabilité n'avaient pas pris le pas sur la probité, l'abnégation et l'amour de la profession...Editorial de Pharmanews n°131 - 16 avril 2012